



Les CCI d'Occitanie candidates au Programme CEE « PACTE ENTREPRISES » !

Porté par l'ADEME, ce programme vise à convaincre un maximum de TPE et PME de passer à l'action pour réduire leur consommation énergétique, puis à les accompagner dans le choix et la mise en œuvre des solutions. Un enjeu majeur : selon l'INSEE, le parc tertiaire et industriel représente **35 % de la consommation d'énergie finale en France**.

Pacte entreprises proposera un **parcours complet**, en consolidant les outils existants pour, à terme, couvrir **tout le territoire français**.

Un déploiement en trois axes (2025-2028) :

- **Axe 1 : Être conseillé**
Un réseau de conseillers de proximité accompagne gratuitement les entreprises tout au long de leur démarche d'efficacité énergétique.
- **Axe 2 : Diagnostiquer**
Grâce aux offres de diagnostic du programme (Diag PerfImmo, Diag Eco-Flux, Diag Décarbon'aktion, Audit énergétique industriel) opérées par BPI France ou l'ADEME.
- **Axe 3 : Passer à l'action**
Avec des outils comme **ACT Pas à Pas** et **ACT Évaluation** pour structurer et suivre les engagements.

Les CCI seront en première ligne sur l'Axe 1 :

Elles proposent un **parcours d'accompagnement** autour de trois missions clés :

1. **Mobiliser les entreprises**
Informer sur les enjeux de la transition énergétique et écologique, faire connaître le programme et ses services via **webinaires, ateliers, événements**.
2. **Informier individuellement**
Les CCI seront ainsi vos **structures ressources de proximité** pour toute question technique ou réglementaire liée à l'efficacité énergétique !
3. **Conseiller de manière personnalisée**
Un **conseiller énergie dédié** accompagnera chaque entreprise : conseil sur mesure, diagnostic (process ou bâtiment) et suivi si nécessaire.

Légende des pictogrammes thématiques



Sécurité



Environnement



Energie



Qualité



Développement Durable

ACTUALITES RÉGIONALES



« Occitanie Résiliente » fixe un cap clair : anticiper, protéger, transformer

Face à l'accélération des crises climatiques, économiques, sociales et géopolitiques, la Région Occitanie dévoile une ambitieuse feuille de route baptisée Occitanie Résiliente.

[En savoir plus](#)

Entreprises industrielles d'Occitanie : Découvrez l'appel à projets "DECARB FLASH"

Candidatez jusqu'au 15/02/2027

[En savoir plus](#)

Un tiers de la population de la région respire de l'air pollué : les recommandations d'Atmo Occitanie pour améliorer la situation

L'observatoire recommande d'intensifier les efforts pour réduire les émissions de polluants à la source, notamment par une baisse des vitesses autorisées et le développement de la mobilité douce

[En savoir plus](#)

Sécheresse dans l'Hérault : les nappes restent trop basses

Malgré les pluies de novembre, les restrictions d'usage de l'eau restent en vigueur dans plusieurs bassins.

[En savoir plus](#)

Gestion durable de l'eau : la Chambre d'agriculture de l'Hérault et BRL s'unissent

Un partenariat pour accompagner les agriculteurs vers une utilisation optimisée et responsable de la ressource.

[En savoir plus](#)

Bocalenvers a trouvé la recette qui mixe solidarité et lutte contre le gaspillage alimentaire

À Toulouse, la conserverie solidaire Bocalenvers recycle les fruits et légumes déclassés et donne une seconde chance aux personnes en situation de précarité.

[En savoir plus](#)

Zéro déchet : le toulousain Drive tout nu essaime ses supérettes à Lille et Rennes

Après une levée de fonds réussie de 7 M€ en juin, Le Drive tout nu passe à l'offensive. Spécialisée dans la vente en vrac, l'enseigne annonce l'ouverture de deux nouvelles petites surfaces, à Lille et Rennes. Un déploiement aligné sur les objectifs que le couple s'est fixés, à savoir ouvrir 25 points de vente supplémentaires d'ici à 2027.

[En savoir plus](#)



H2Med : l'hydrogénoduc BarMar confirme sa faisabilité technique

En dépit des remous qui entourent l'hydrogène, le projet BarMar, pierre angulaire du corridor européen H2Med, vient de franchir une étape majeure. Cette avancée confirme l'accélération du calendrier et l'entrée dans une nouvelle phase pour ce chantier stratégique.

[En savoir plus](#)

Port de Sète : Hydromer, une drague hybride à hydrogène unique en Europe

Un navire de 70 m conçu pour réduire les émissions des opérations portuaires.

[En savoir plus](#)

Repowering Éolien à Sor-Arfons

Le groupe Valorem mène dans le Tarn un chantier de repowering de 11 éoliennes. Un investissement de 60 millions d'euros.

[En savoir plus](#)

Load Stations veut multiplier par six son parc pour atteindre les 30 000 bornes de recharge gérées d'ici 2030

Opérateur de bornes et éditeur de logiciels spécialisés dans la gestion et la monétisation des infrastructures de recharge, la start-up nîmoise vient de lever 4,5 M€. Crée en 2022, elle s'affiche désormais comme un acteur de référence sur un marché de plus en plus concurrentiel.

[En savoir plus](#)

L'aéroport de Toulouse Blagnac poursuit la solarisation de ses surfaces

Après avoir mis en place des ombrières sur 2 de ses parkings, ATB projette de couvrir une partie des délaissés, côté poste de centrale au sol. D'une puissance de 56 MWc, elle sera progressivement mise en service, 2028 puis 2029. Au préalable il y aura un démonstateur de 1 MWc installé côté ville afin de valider les modalités à prévoir en termes de sécurité et de procédures liées à la proximité des pistes d'atterrissement.

Ce projet est mené avec l'appui de Sun'R et de l'AREC

[En savoir plus](#)

Dans l'Hérault, +40 % d'installations photovoltaïques en un an

Autoconsommation et puissance installée en forte hausse selon Enedis.

[En savoir plus](#)

Un projet d'autoconsommation collective pour les entreprises à Perpignan

Agorasun : une communauté énergétique citoyenne, par et pour les chefs d'entreprises

[En savoir plus](#)

Montpellier : le pôle d'ENGIE Green devient le premier de France

Le site de Cambacérès concentre des fonctions stratégiques pour les ENR.

[En savoir plus](#)

Lancement d'appels d'offres flexibilités locales par Enedis

La zone de Baraqueville dans l'Aveyron est concernée

[En savoir plus](#)

STMicroelectronics conclu un 3^{ème} PPA pour compenser ses émissions carbone liés au scope 3

STMicroelectronics et TSE ont signé un contrat d'achat d'électricité (PPA) de 15 ans pour alimenter les sites français de ST en énergie solaire à partir de 2027.

[En savoir plus](#)



Terratis : une solution écologique contre le moustique tigre

Technique de l'insecte stérile (TIS) : vers une production de 100 M de mâles stériles par semaine à Montpellier.

[En savoir plus](#)



Nîmes Métropole déploie Kowaa, une application dédiée au don, à la seconde main et à la solidarité de proximité.

L'application s'inscrit pleinement dans une démarche d'économie circulaire : moins de déchets, plus de réemploi et un soutien direct aux associations du territoire

[En savoir plus](#)

Missègle, la filature tarnaise à contre-courant de la fast fashion

Face au rouleau compresseur de la fast fashion et à la concurrence déloyale des plateformes asiatiques, Missègle défend un modèle textile local, durable et profondément humain. Fabricante de chaussettes, bonnets et mailles en fibres naturelles, l'entreprise du Tarn participe à la contre-offensive menée contre l'installation de Shein au BHV à Paris, militant pour la préservation des savoir-faire et du made in France.

[En savoir plus](#)

Fiches Retours d'expérience 2025 des démarches EIT en Occitanie

Cette année, la communauté Syn'Occ vous propose un coup de projecteur sur trois territoires qui font bouger l'écologie industrielle et territoriale (EIT) en Occitanie. Que ce soit au Grand Albiégois, à Rodez Agglomération ou à Toulouse Métropole, les actions menées montrent concrètement comment des entreprises et des collectivités se mettent ensemble pour mieux gérer les ressources, réduire les déchets et inventer des modes de production plus durables.

[En savoir plus](#)

Retour sur le 8^{ème} forum régional de l'économie circulaire en Occitanie

Retour sur le voyage en Economie circulaire que vous ont proposé La Région, l'ADEME et les acteurs de l'économie circulaire en partant à la rencontre des réseaux régionaux de l'économie circulaire en Occitanie et des outils disponibles pour accompagner vos projets.

[En savoir plus](#)

Béziers : Back IT distinguée pour son modèle de réemploi inclusif

Reconditionnement informatique et inclusion : prix de la TPE Hérault 2025.

[En savoir plus](#)

Cyclamen en Occitanie : Millau accueille un site dédié à l'économie circulaire

La société Cyclamen, acteur majeur de la transition écologique et membre actif de la fédération du recyclage, annonce l'ouverture de son second site de France sur le parc d'activités Millau Viaduc 2

[En savoir plus](#)

Toulouse. Veolia mise sur l'IA pour transformer le tri des déchets des entreprises

Le groupe déploie dans l'agglomération toulousaine un dispositif inédit en France, fondé sur des caméras intelligentes et une IA capable d'analyser en temps réel la composition des déchets afin d'améliorer le tri, réduire les coûts de traitement et renforcer la conformité réglementaire des entreprises.

[En savoir plus](#)

Cykero installe un technocentre 5.0 du reconditionnement à Castelnau-le-Lez

Siège français à Montpellier et 160 emplois prévus : une filière circulaire qui se structure.

[En savoir plus](#)

EN BREF



Les principaux acquis de la COP30 de Belém

[En savoir plus](#)

Simplification CSRD - Proposition Omnibus : un devoir de vigilance au rabais

[En savoir plus](#)

Une autre limite de la planète vient d'être dépassée

[En savoir plus](#)

L'IGN met à disposition des données pour suivre l'artificialisation

[En savoir plus](#)

Déclaration obligatoire d'incident ou accident survenu dans une installation classée dès le 1er janvier 2026

[En savoir plus](#)

L'Assemblée nationale approuve une nouvelle écriture de la taxe « pollueur-payeuse » sur les polluants éternels

[En savoir plus](#)

L'Iran lance une opération d'ensemencement des nuages face à une sécheresse record

[En savoir plus](#)

Dans la Drôme, des compteurs intelligents pour traquer les fuites d'eau

[En savoir plus](#)

Newsletter du Ministère : La gestion de l'eau aujourd'hui, un défi pour demain ?

[En savoir plus](#)

L'ambitieux projet pour capter et stocker du CO2 de la plus grande cimenterie de France
[En savoir plus](#)

Adaptation au changement climatique : l'ADEME accompagne 25 sites touristiques
[En savoir plus](#)

Qualité de l'air : en 2030, les règles changent !
[En savoir plus](#)



Décret BACS : vers un report des obligations à 2030

Alignement annoncé avec l'EPBD pour les bâtiments existants entre 70 et 290 kW.

[En savoir plus](#)

Promulguée le 15 octobre 2025, la loi Huwart vient assouplir le dispositif de la loi APER. Elle transforme l'obligation de solarisation en une obligation d'ombrage mixte, combinant équipements photovoltaïques et dispositifs végétalisés.

[En savoir plus](#)

Un nouveau projet de loi précise les obligations solaires sur bâtiments et parkings

[En savoir plus](#)

La première période de l'appel d'offres simplifié 100-500 kWc très largement sous-souscrite

[En savoir plus](#)

Heures creuses : premier signal « prix » d'un solaire compétitif

La CRE repositionne des heures creuses entre 11h et 17h, reflet d'un mix plus solaire.

[En savoir plus](#)

Près de Marseille : premier quai flottant solaire au monde

Un appontement photovoltaïque circulable produisant jusqu'à 12 000 kWh/an sur l'archipel du Frioul.

[En savoir plus](#)

AFIF : près de 100 M€ pour 16 projets français d'infrastructures de transport décarbonées

Alimentation électrique à quai, électrification aéroportuaire, stations de recharge et hydrogène.

[En savoir plus](#)

Le dernier rapport de l'Agence Internationale de l'Energie : pas de baisse du pétrole avant 2050

[En savoir plus](#)

Le pilotage environnemental des projets IT à l'heure de l'IA

[En savoir plus](#)

Passoires énergétiques : la France en compte 400.000 de moins, mais ce n'est pas grâce aux travaux

[En savoir plus](#)

À Oullins, les eaux usées chauffent et rafraîchissent les bâtiments

[En savoir plus](#)



Le passeport de prévention : quel contenu et quelles modalités de mise en œuvre ?

[En savoir plus](#)

Les conditions de travail des agents du nettoyage ont donné lieu à un rapport de l'Anses

[En savoir plus](#)

Guide « Tous responsables » : comment se préparer aux risques majeurs ?

[En savoir plus](#)



Filière REP des emballages professionnels : un premier pas important, mais une mise en œuvre encore en construction

[En savoir plus](#)

Etude sur la consigne pour le réemploi des emballages en verre – l'ADEME publie le deuxième volet

[En savoir plus](#)

Minéraux critiques : le G7 annonce des projets pour contrer la domination chinoise

[En savoir plus](#)

Le principe "pollueur-payeur" se concrétise pour les producteurs d'emballages professionnels

[En savoir plus](#)

Pourquoi les fromages Mini Babybel abandonnent le cellophane et s'emballent pour le papier

[En savoir plus](#)

En Bretagne, des déchets de coquillages destinés à être enfouis trouvent une seconde vie sous forme de matériau design

[En savoir plus](#)

Comment la Bourse peut accélérer la transition environnementale des entreprises ?

[En savoir plus](#)

ADEME - Sobriété : entre convictions, contradictions et opportunités

[En savoir plus](#)

Baromètre 2025 du Forfait Mobilités Durables (FMD), où en est-on ?

[En savoir plus](#)

AGENDA

> Evénements du mois et de décembre - janvier 2026

12 décembre 2025

Evènement « Les Entreprises s'Engagent »
MBS 2300 av des Moulins, Montpellier de 15h45 à 19h
[Plus d'informations](#)

Lundi 15 décembre 2025

Club TransitionS : L'économie circulaire en PME
CDP Distribution, Auch de 14h à 18h
[Plus d'informations](#)

Mercredi 17 décembre

Comment engager la décarbonation des filières du vivant (agri-agro-forêt-textile)
Webinaire Bureau Veritas– 11h
[Plus d'informations](#)

Jeudi 18 décembre

Perspective ETI 2025 : CSRD & Reporting de durabilité
Webinaire AD'OCC & Deloitte– 16h à 17h30
[Plus d'informations](#)

Jeudi 15 janvier 2026

PACE Industrie à vos côtés pour concrétiser le financement de votre projet de décarbonation
Une réponse rapide et concrète avec les coachings financiers
Webinaire ADEME– 9h à 10h
[Plus d'informations](#)

Jeudi 15 janvier

Atelier : Comprendre vos obligations et réaliser votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels avec OiRA
9h00- 11h30 - CCI Gers, Auch
[Plus d'informations](#)

Jeudi 22 janvier

RDV Sécurité 2026 n°1 : La QVCT et l'attractivité
Webinaire CCI & Etat – 14h30 à 16h
[Plus d'informations](#)

>> A venir

12 mars 2026

5 jours pour réussir sa démarche RSE
Formation opérationnelle pour formaliser la démarche RSE au sein de son entreprise
Dates : 12/3, 2/4, 23/4, 4/6 et 25/6
CCI Hérault, Mauguio
[Plus d'informations](#)

26 mars 2026

La journée de la transition écologique
CCI Gard - Nîmes
[Plus d'informations](#)

Mardi 9 juin 2026

9ème Colloque Déchets & Filières en Occitanie
Co-organisation CCI Toulouse Haute-Garonne & ORDEC
Palais Consulaire (Toulouse) - Journée

VEILLE REGLEMENTAIRE

> Zoom du mois

Décret n° 2025-1081 du 17 novembre 2025 relatif aux emballages ainsi qu'aux déchets d'emballages et instituant la filière de responsabilité élargie des producteurs d'emballages consommés ou utilisés par les professionnels

Attendu depuis plusieurs mois, la filière REP des emballages professionnels avance avec la publication de ce décret mais est loin d'être opérationnelle ...

Ce que nous dit ce décret :

Objet du décret

- Met en place la filière de responsabilité élargie du producteur (REP) pour les **emballages professionnels**, conformément aux exigences de la loi du 10 février 2020 sur l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage.
- Décrit les **modalités pratiques** auxquelles les producteurs doivent se conformer : collecte, réemploi, recyclage des déchets d'emballages.

Personnes concernées

- Producteurs d'emballages : fabricants, importateurs, distributeurs.
- Éco-organismes (candidats ou agréés) pour la gestion des déchets d'emballages.
- Collectivités, acteurs du réemploi, opérateurs de gestion des déchets.

Champ d'application

- **Emballages professionnels** : ceux utilisés par les entreprises, et non absorbés par la filière ménagère.
- **Exclusions notables** : emballages de produits chimiques dangereux, d'huiles minérales ou synthétiques (lubrifiants industriels), matériaux de construction, agrofournitures.
- Fusion de la filière **restauration** dans la REP des emballages professionnels.

Principaux apports réglementaires

1. **Clarification des définitions :**
 - Emballages, emballages pros et ménagers, emballages réemployables.
2. **Obligations des éco-organismes :**
 - Couverture des coûts de collecte, transport, réemploi, recyclage.
 - Contrats-type pour les déchets emballages collectés auprès des professionnels.
3. **Interdiction de mélange :**
 - Regroupement strict des déchets d'emballages professionnels avec d'autres types de déchets, sauf si cela ne compromet pas la valorisation selon la hiérarchie des déchets.

Entrée en vigueur & disposition transitoire

- Le décret entre en vigueur le **1^{er} janvier 2026**.
- Les **contrats existants** entre producteurs et éco-organismes continuent jusqu'à leur terme, malgré cette nouvelle échéance.

Ce que ne nous dit pas ce décret :

A date, le cadre réglementaire de cette nouvelle filière REP est loin d'être opérationnel car certaines précisions fondamentales doivent être apportées par les phases suivantes :

- Publication d'un Arrêté cahier des charges (éco-organismes, systèmes individuels et organisme coordonnateur) et d'un arrêté périmètre (précisant les périmètres entre ménager et professionnel) ;
- Dépôt par les candidats à l'agrément de leurs dossiers de demande d'agrément auprès du Ministère (éco-organismes et systèmes individuels) ;
- Instruction des dossiers de demande d'agrément des candidats à l'agrément des éco-organismes et systèmes individuels ;
- Agrément des éco-organismes et systèmes individuels ;
- Dépôt et instruction du dossier de demande d'agrément de l'organisme coordonnateur ;
- Agrément de l'organisme coordonnateur.

Ainsi l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026 ne pourra être pleinement effective pour l'ensemble du périmètre des déchets d'emballages professionnels qu'à l'issue de ces étapes. Cela a été confirmé par le Ministère qui a annoncé que le lancement de la filière est reporté à l'été 2026.

En conclusion provisoire :

Ce qui est acquis, c'est que cette filière REP est une filière dite « **financière** » c'est-à-dire que les éco-contributions récoltées par les éco-organismes agréés auprès des metteurs sur le marché d'emballages neufs (les fameux producteurs), sont reversées aux opérateurs de collecte et de tri de ces déchets d'emballages professionnels (y compris les collectivités) dès lors qu'ils en font la demande. Ainsi, le producteur finance via un éco-organisme.

Cette filière REP se distingue ainsi d'une filière dite « **opérationnelle** » où les éco-contributions collectées servent aux éco-organismes à contractualiser avec des prestataires assurant la collecte et le traitement des déchets (exemple de la filière REP DEEE). Ainsi, le producteur finance et assure la collecte, le tri et le traitement des déchets via un éco-organisme.

Notre analyse est que, pour le moment, voire même quand la filière sera pleinement opérationnelle, elle ne change rien pour les détenteurs de déchets d'emballages professionnels.

Consulter le décret ...

>> Dernières publications

Période du 31/10/2025 au 27/11/2025

ICPE - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

- Arrêté TECP2528423A du 12/11/2025 (JO n°268 du 15/11/2025) Prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (chais d'alcool de bouche)
- Arrêté TECP2529681A du 06/11/2025 (JO n°268 du 15/11/2025) Liste des installations gérées par le BRGM au titre de l'après-mine
- Directive C/2025/5940 du 08/09/2025 (JOUE du 21/11/2025) Exemption relative au plomb dans les soudures à haute température de fusion (verre, matériaux céramiques)
- Directive C/2025/5961 du 08/09/2025 (JOUE du 21/11/2025) Exemption relative au plomb en tant qu'élément d'alliage dans l'acier, l'aluminium et le cuivre

Déchets - Sites et sols pollués

- [Décret 2025-1081 du 17/11/2025](#) (JO n°270 du 18/11/2025) Emballages et déchets d'emballages instituant la filière de responsabilité élargie des producteurs d'emballages consommés ou utilisés par les professionnels - cf. Zoom ci-dessus
- [Règlement C/2025/7563 du 13/11/2025](#) (JOUE du 21/11/2025) Collecte et traitement des déchets de batteries
- [Règlement PE/42/2025/INIT du 12/11/2025](#) (JOUE du 26/11/2025) Prévention des pertes de granulés plastiques en vue de réduire la pollution par les microplastiques
- [D directive PE/47/2025/INIT du 12/11/2025](#) (JOUE du 26/11/2025) Surveillance et résilience des sols (directive européenne sur la surveillance des sols)
- [Règlement C/2025/7530 du 12/11/2025](#) (JOUE du 13/11/2025) Etiquetage des matières plastiques recyclées, développement de technologies de recyclage et transfert d'autorisations

Eau

- [Instruction TECL2530494J du 12/11/2025](#) (BO Ecologie et Développement Durable du 22/11/2025) Mobilisation des crédits Ecophyto 2030 dédié à la délimitation des aires d'alimentation de captages de l'eau (AAC)

Air & Climat

- [Décision Communautaire 2025/2310 du 17/11/2025](#) (JOUE du 19/11/2025) Suppression des émissions de CO2 de référence
- [Arrêté TECR2530585A du 05/11/2025](#) (JO n°271 du 19/11/2025) Liste des exploitants d'installations soumises à autorisation pour les émissions de gaz à effet de serre ainsi que montant des quotas d'émission affectés à titre gratuit pour les exploitants d'installations pour lesquelles des quotas d'émission à titre gratuit sont affectés, pour la période 2021-2025
- [Décret TRAT2518435D du 07/11/2025](#) (JO n°264 du 09/11/2025) Attribution d'une fraction des quotas du produit de la mise aux enchères des quotas d'émission de gaz à effet de serre aux autorités organisatrices de la mobilité
- [Règlement C/2025/4674 du 08/07/2025](#) (JOUE du 21/11/2025) Réductions des émissions de gaz à effet de serre réalisées grâce aux carburants bas carbone
- [Règlement C/2025/3104 du 18/06/2025](#) (JOUE du 01/11/2025) Obligations de transparence applicables aux plates-formes de négociation et aux entreprises d'investissement pour les obligations, les produits financiers structurés et les quotas d'émission et pour les actions et instruments assimilés

Energie

- [Arrêté ECOR2532581A du 24/11/2025](#) (JO n°276 du 25/11/2025) Rénovation d'éclairage extérieur dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie
- [Arrêté ECOR2532002A du 17/11/2025](#) (JO n°273 du 21/11/2025) Achat d'électricité pour revente aux clients finals et aux gestionnaires de réseaux pour leurs pertes
- [Arrêté ECOR2528427A du 07/11/2025](#) (JO n°268 du 15/11/2025) Nomination du médiateur national de l'énergie
- [Décret ECOR2522132D du 30/10/2025](#) (JO n°259 du 04/11/2025) Sixième période du dispositif des certificats d'économies d'énergie
- [Règlement 2025/1511 du 30/06/2025](#) (JOUE du 31/10/2025) Etablissement d'un cadre méthodologique comparatif de calcul des niveaux optimaux en fonction des coûts des exigences minimales de performance énergétique des bâtiments et éléments de bâtiment

Bruit

Aucun texte significatif identifié

Environnement - Développement Durable - Nature et paysages

- [Loi ATDX2512888L du 26/11/2025](#) (JO n°278 du 27/11/2025) Nouvelle loi sur la simplification du droit de l'urbanisme et du logement
- [Décret 2025-1107 du 21/11/2025](#) (JO n°274 du 22/11/2025) Lutte contre la fraude aux dispositifs d'aides gérés par l'Agence nationale de l'habitat
- [Décret PMEC2318272D du 19/11/2025](#) (JO n°273 du 21/11/2025) Objectifs de surface de vente consacrée à la vente de produits de grande consommation présentés sans emballage primaire
- [Décret 2025-1087 du 17/11/2025](#) (JO n°270 du 18/11/2025) Réalisation du réseau transeuropéen de transport
- [Communication C/2025/7655 du 17/11/2025](#) (JOUE du 17/11/2025) Pêche par les États membres de l'Union européenne
- [Arrêté MICC2528860A du 22/10/2025](#) (JO n°263 du 08/11/2025) Classement du site patrimonial remarquable de Foix (Ariège)

Eco-conception - Produits respectueux de l'environnement

- Règlement 2025/2052 du 13/10/2025 (JOUE du 13/10/2025) Exigences en matière d'écoconception applicables aux sources d'alimentation externes, aux chargeurs sans fil, aux chargeurs à induction, aux chargeurs de batteries pour batteries portables d'utilisation courante et aux câbles USB Type-C
- Règlement 2025/1353 du 01/07/2025 (JOUE du 20/11/2025) Informations relatives à la réparabilité et clarification de certains aspects des méthodes de mesure et de calcul des sèche-linge à tambour

Risques - Sécurité - Santé

- Arrêté INTE2532316A du 24/11/2025 (JO n°277 du 26/11/2025) Application du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les chapiteaux, tentes et structures recevant du public
- Règlement C/2025/7540 du 12/11/2025 (JOUE du 13/11/2025) Adoption du programme de travail pour le réexamen progressif des phytoprotecteurs et des synergistes
- Règlement C/2025/7385 du 05/11/2025 (JOCE du 06/11/2025) Substances qui peuvent être utilisées dans la fabrication de matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires
- Arrêté ECO/2528415A du 27/10/2025 (JO n°268 du 15/11/2025) Chronotachygraphes

Pour plus d'informations, contactez vos conseillers experts CCI GERS !

Maxime DESCHUYTENEER

Conseiller Entreprise DD - Industrie
05 62 61 62 56

m.deschuyteneer@gers.cci.fr



Sarah MATHIEU

Conseillère Entreprise SST - Emploi RH
05 62 61 62 17
s.mathieu@gers.cci.fr

Place Jean David

32004 AUCH Cedex
www.gers.cci.fr